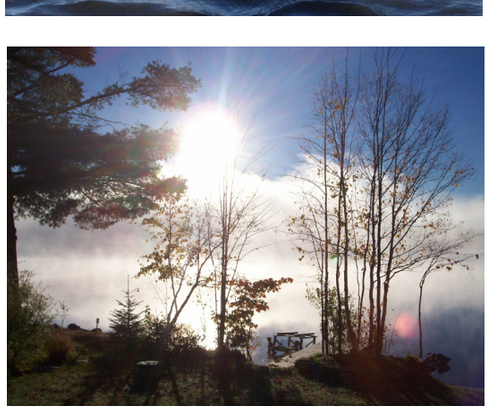

Rédaction/Collaboration

Bob Moran, Yves Lessard, Bastien Thibaudeau, Brigitte Veilleux, Line Madore, Jonathan V. Bolduc, Réseau de surveillance, Éric Jacques de la MRC, l'association des riverains du lac Abénaquis, Cobaric

Révision

Jérémy Bernard

Publicité

Bob Moran

Réalisation

Line Madore
et Philippe Gaboury

Production

Philippe Gaboury

Impression

Transcontinental

Distribution

APELF

TABLE DES MATIÈRES

4- Mot de la présidente

5- Mot du maire de St-Victor

6- Mot du maire de St-Alfred

7- Mot de la coordonnatrice

8- Renaturalisation des berges

10- Guide technique de renaturalisation d'une berge

11-Bénévole de l'année

12- Plante envahissante: Myriophille en épis

14-Équipement

15- Membres du CA

16-Ensemencement 2013

17-Compte-rendu sur l'inspection des installations septiques

18- Réseau de surveillance volontaire

19-Noms et numéros des rues bordant l'ensemble du lac Fortin

20- Réseau de surveillance volontaire, suivi de la qualité de l'eau

21- Compte-rendu sur le barrage au lac Fortin

22- Trucs et conseils

23-Activités de l'APELF en photos

25- Atelier sur la plantation du myrique baumier

26 Commanditaires

28-Coordonnées et fiche d'adhésion

Mot de la présidente

Comme à chaque année, je tiens à souligner l'effort et la performance de notre conseil d'administration. Nous nous sommes dotés d'un code d'éthique afin d'encadrer les activités de notre CA. Avec la venue de deux nouveaux membres cet été, des idées nouvelles pourront émerger.

Nous terminerons cet été notre programme de revégétalisation des berges. Je vous remercie toutes et tous d'avoir collaboré à ce projet, j'imagine déjà notre belle rive du lac Fortin d'ici 5 ans. Maintenant, il est temps de s'attaquer au bassin versant du lac. En collaboration avec tous les intervenants, nous mettrons beaucoup d'efforts à restaurer les tributaires du lac Fortin. Nous devrons aussi, travailler à élaborer un programme d'échantillonnage des eaux et une méthodologie des indicateurs à suivre.

Il y a encore beaucoup de travail à faire, mais nous devons voir nos objectifs à long terme.

En concertation avec le milieu, une solution globale devrait être élaborée d'ici 3 ans, il restera à maximiser les efforts de tous, afin d'obtenir les résultats souhaités dans un avenir rapproché.

Allez consulter notre site web pour vous tenir informé sur toutes les activités de notre association : **www.apelf.net**

Brigitte Veilleux
Présidente de l'APELF

Mot du maire de St-Victor

Très chers amis,

C'est avec grande joie que je m'adresse à vous, riverains du Lac Fortin, pour la toute première fois depuis l'élection. Il s'agissait de la première élection à la mairie de Saint-Victor en 20 ans. La population a opté pour nos candidatures, et nous serons à la hauteur de la confiance qu'elle nous a témoignée.

Comme je l'ai souvent réitéré au cours des derniers mois, le Lac Fortin, c'est l'Alberta de Saint-Victor - des gens qui fournissent beaucoup et qui, à notre avis, ont reçu trop peu au cours des précédentes décennies. La réalité immobilière fait en sorte que le Lac Fortin s'avère un milieu fort enviable, ce qui est logiquement une bonne chose, car une propriété en demande devrait trouver plus facilement preneur pour la personne qui désire vendre. L'envers de cela, c'est que le montant versé en taxes municipales y est tout à fait proportionnel. Afin de répondre de cette situation, notre équipe s'est engagée à créer un Fonds de protection du Lac Fortin, dont la contribution municipale annuelle sera établie sur un pourcentage des taxes foncières payées par les riverains, pour financier des initiatives visant à pérenniser le lac. D'ici à ce que le Fonds soit constitué, la Municipalité de Saint-Victor a prévu dans son budget 2014 un montant supplémentaire de près de 10 000$ pour les initiatives de revitalisation des berges, ce qui représente une hausse d'environ 60% du montant versé jusqu'ici à l'APELF.

Nous sommes la première équipe municipale à avoir été élue à Saint-Victor, et la protection du Lac Fortin figure parmi nos trois priorités d'action à long terme - vous pouvez ainsi comprendre l'importance que nous portons à la santé du lac et à la qualité de vie de ses riverains.

Nous reconnaissons en l'APELF un partenaire de premier plan, qui représente bien les riverains du Lac Fortin et avec qui nous travaillerons fort tout au long de notre mandat.

Au nom du conseil municipal de Saint-Victor, recevez très chers amis l'expression de mes sentiments distingués. Nous vous souhaitons à tous un superbe été !

Jonathan V. Bolduc
Maire de Saint-Victor

Mot du maire de St-Alfred

Bonjour,

C'est toujours une joie pour moi de vous écrire un mot pour votre journal, aux titres de préfet de la MRC Robert Cliche et de maire de St-Alfred. Je vous transmets encore une fois mon appréciation envers tous les membres de l'APELF ainsi qu'aux riverains pour votre implication et votre travail à l'amélioration de la qualité de l'eau du lac Fortin.

À la MRC Robert-Cliche, nous participons aussi à ce beau projet, entre autre par le suivi de la mise aux normes des installations septiques, Q-2,R.8. Nous faisons aussi un travail de sensibilisation ainsi que de recherche de fonds susceptible d'aider le lac, sachant que cela demeure la priorité pour votre association.

Bravo pour votre travail et continuons tous ensemble à protéger le lac Fortin.

Jean-Roch Veilleux,

préfet de la MRC-Robert Cliche
et maire de St-Alfred

Mot de la coordonnatrice

Nous sommes heureux de vous offrir le plus récent journal de l'APELF. Dans cette édition-ci, vous verrez en photos une série d'activités que votre association a tenues au cours de la dernière année pour la protection de l'environnement du lac.

Renaturalisaton

Cette année, une grande emphase a été mise sur la renaturalisation des berges du lac: appels aux riverains, commandes et gestion des arbustes, livraison, atelier de plantation, gestion des rendez-vous, rencontres avec Naturive et suivis, recherche, consultation et rédaction d'un projet de règlementation, etc.

62 berges/propriétaires ont été visités dont 59 ont obtenu un plan de renaturalisation (3 pas besoin).

Ce qui porte le total de berges renaturalisées ou prêtes à l'être à 85, constituant approximativement 65% de l'ensemble des berges du lac qui seront renaturalisées, considérant qu'une bonne partie l'est déjà. Nous vous reviendrons avec un portrait précis à la fin de 2014.

C'est un travail colossal! Merci de votre collaboration encore une fois.

Vous êtes nombreux a avoir répondu à l'appel. C'est un grand succès. Bravo à vous riverains. Nous avons vraiment senti votre volonté de protéger votre lac.

Autres activités

Une grande partie de notre travail demeure la recherche de fonds. Nous organisons aussi l'assemblée générale annuelle et le premier Noël du riverain. Nous avons participé aux rencontres avec d'autres associations et experts, et avons poursuivis notre travail de sensibilisation, continué le suivi des dossiers sur l'environnement et la priorisation du plan d'intervention, pour ne nommer que quelques-unes des activités.

Nous souhaiterons, dans la portée d'une vision commune, voir davantage les employés de la municipalité et de la MRC, assister aux multiples rencontres d'experts pour augmenter nos connaissances et nos collaborations quant à la protection de l'environnement du lac Fortin. Il faut dire que nos élus, des deux paliers, sont extrêmement impliqués avec nous et nous les remercions. Il n'en demeure pas moins que la Beauce reste parmi les régions du Québec les moins actives en matière de protection de l'environnement, nous comptons bien faire changer les choses.

Nous avons eu un excellent atelier sur la plantation du myrique-baumier dans l'enrochement.

Lors de la rencontre des associations riveraines, nous avons reçu une importante mise en garde de l'association du lac Abénaquis qui se retrouve avec le problème d'envahissement par le myriophille à épis (voir page). Si nous ne sommes pas vigilants à l'égard des embarcations que nous laissons venir sur le lac Fortin, sans avoir au préalable été lavées, nous risquons d'avoir le même problème. Or, une fois un lac envahi, on ne peut plus s'en débarrasser.

Le plus gros de notre travail reste la recherche de financement et le travail de sensibilisation et de protection du lac, notamment par la revégétalisation des berges et prochainement la protection de ses affluents.

Comme d'habitude, nous comptons sur votre soutien pour la suite des choses. Chapeau à tous et surtout aux membres du CA et à nos bénévoles, totalement dédiés à la cause.

Merci de votre soutien

Line Madore,
coordonnatrice, APELF

Renaturalisation des berges

Depuis trois ans, votre association déploie de grosses sommes d'argent afin de mettre en place, un programme de revégétalisation très favorable à votre égard. Tout ça dans le but de vous laisser le temps de faire vos travaux nécessaires pour qu'au moment venu, l'ensemble des rives soit conforme au règlement qui sera mis en place par la municipalité dans les prochains mois.

Bien sûr, un projet de ce genre ne se fait pas dans des délais très rapide, mais sachez, chers riverains, que le dossier est très bien avancé et que les démarches suivent leur cours. Les étapes obligatoires et légales de ce processus demandent une collaboration de plusieurs personnes, ce qui complique quelque peu la démarche, mais il est important de comprendre qu'une fois le règlement déposé et accepté, il sera indéfendable et bien sûr fera l'objet d'un suivi d'une rigueur exemplaire.

Plus précisément, le règlement sur la protection et la revégétalisation du lac Fortin est un document légal obligeant le riverain à l'action de revégétaliser sa berge. Nous avons travaillé très fort en collaboration avec des professionnels du domaine afin de mettre sur papier, un règlement valable qui respecte la réalité des conditions propres et uniques au lac Fortin. Nous ne pouvons pas dévoiler les grandes lignes du règlement, mais nous pouvons dire que ce règlement est sur le point d'arriver et celui-ci sera adapté en fonction des dimensions des terrains autour du lac.

En somme, l'ensemble de cette démarche et de ce projet a été mis en place afin d'assurer la pérennité du lac. Nous savons tous que notre lac a besoin que l'ensemble de ses riverains modifie leurs habitudes de vie afin de bien préserver la qualité de notre eau. Tous ensemble, nous sommes aptes à faire de grandes choses. Si chacun peut faire ce geste, nous sommes en mesure d'accomplir quelque chose de grand !

Merci de collaborer et de faire en sorte qu'ensemble nous soyons en mesure de sauver notre lac qui en a besoin…

Bastien Thibodeau

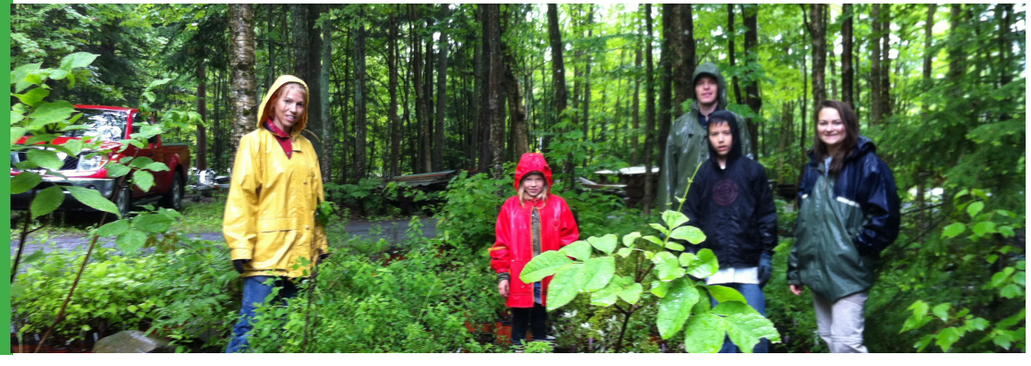

Résumé de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables

De façon générale, la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables (PPRLPI) interdit les constructions, les ouvrages ou les travaux sur les rives et le littoral des lacs et des cours d'eau. Cependant, certaines interventions peuvent faire l'objet d'une autorisation, notamment par les municipalités.

Il est interdit, de:

- construire ou d'effectuer des travaux qui sont susceptibles de détruire ou de modifier la couverture végétale des rives; de porter le sol à nu ou d'en affecter la stabilité; d'empiéter sur le littoral;
- remblayer, creuser ou prélever du gravier dans le littoral et la rive d'un lac, d'un cours d'eau ou du fleuve, ainsi qu'en plaine inondable;
- couper des arbres et des arbustes existants, notamment afin d'installer du gazon;
- d'utiliser des pesticides dans les 3 premiers mètres de rive à partir de la ligne des hautes eaux;
- de canaliser ou de modifier le tracé d'un cours d'eau;
- de construire des barrages ou des digues à des fins privées ou agricoles;
- d'aménager une rampe de mise à l'eau ou de recouvrir l'accès aux lacs ou cours d'eau avec des matériaux imperméabilisants tels le béton, l'asphalte, etc.;
- d'aménager une plage ou d'ajouter du sable sur une plage existante.

Il peut être permis (une ou des autorisations peuvent être requises):

- d'aménager une ouverture d'une largeur maximale de 5 mètres donnant accès au pland'eau, lorsque la rive présente une pente faible;
- d'élaguer ou émonder les branches nécessaires à l'aménagement d'une fenêtre de 5 mètres de largeur dans l'écran de végétation, lorsque la rive présente une pente forte;
- d'aménager un escalier donnant accès au plan d'eau construit de biais par rapport à la ligne de rivage, lorsque la rive présente une pente forte;
- de maintenir l'état naturel de la rive ou du littoral et de laisser la nature suivre son cours (le gazon est à proscrire dans la rive);
- de restaurer les rives dégradées par la plantation ou l'ensemencement de végétaux indigènes adaptés aux rives (arbustes, arbres et herbacées);
- de construire un quai, un abri ou un débarcadère flottant, sur pieux ou sur pilotis;
- de récolter de la végétation herbacée lorsque la pente de la rive est inférieure à 30 % et uniquement sur le haut du talus lorsque la pente est supérieure à 30 %;
- de réaliser des ouvrages et des travaux de phytotechnologies (fagot, fascine, etc.) ou de stabilisation combinée (perrés, gabions, etc.), en accordant la priorité à la technique la plus susceptible de faciliter l'implantation éventuelle de végétation naturelle, lorsque la pente, la nature du sol ou les conditions de terrain ne permettent pas de rétablir la couverture végétale et le caractère naturel de la rive;
- de laisser en place, dans la mesure où ils ne sont pas porteurs de maladies ou dangereux pour les utilisateurs du terrain ou la stabilité de la bande riveraine, quelques arbres morts qui offrent à la faune abri et nourriture.

Guide technique de renaturalisation d'une rive

Suivez ces quelques conseils recueillis par votre Service de l'Environnement.
Toutes les étapes de renaturalisation d'une rive sont expliquées en détail.
Utilisez sans hésitation des espèces rustiques comme celles proposées ci-dessous,
soit des espèces mieux adaptées à notre climat.

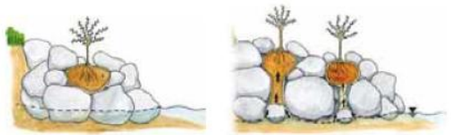

Renaturalisation d'une rive avec enrochement
Source : www.rappel.qc.ca

Source : Bleu Laurentides

Renaturalisation d'un sol nu ou d'une pelouse
Source : www.rappel.qc.ca

Renaturalisation d'un mur ou gabion
Source : www.rappel.qc.ca

Quelques-unes des espèces recommandées pour la renaturalisation de votre rive

Terrain sec	Terrain Humide	
Partenocisse à cinq folioles Physocarpe nain Potentille frutescente Rosier inerme	Aronia noir Cornouiller stolonifère Spirée à feuilles larges Spirée tomenteuse Shepherdie du Canada	2 mètres et moins
Amelanchier du canada Amelanchier glabre Aulne crispé Chalef argenté	Aulne rugueux Saule à chatons Sureau blanc Viorne trilobée	2 à 5 mètres
Cerisier de virginie Sumac vinaigrier Saule brillant		10 mètres et moins
Épinette blanche Tilleul d'Amérique	Cèdre blanc Érable argenté Érable rouge Frêne noir Frêne rouge Mélèze laricin	10 mètres et plus

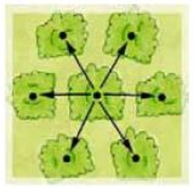

Disposition en quinconce
Source : www.rappel.qc.ca

Disposition des pousses...

- Toujours privilégier la plantation en quinconce, tel qu'illustré ci-dessus.
- Prévoir 1 mètre entre chaque arbuste.
- Prévoir 5 mètres entre chaque arbre.
- N'utilisez aucun fertilisant chimique ou biologique.

Le Service de l'Environnement vous propose aussi...

- Myrique Baumier
- Iris versicolore
- Saule arbustif
- Bouleau blanc
- Bouleau jaune
- Caryer cordiforme
- Caryer ovale
- Sapin beaumier
- Chêne blanc
- Chêne à gros fruits
- Chêne rouge
- Orme d'Amérique
- Orme rouge

Quelques ressources utiles pour mieux vous aider...

- Municipalité de Saint-Victor *www.st-victor.qc.ca*
- Flora Berge *www.apehl.ca*
- Rappel *www.rappel.qc.ca*
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs *www.mddep.gouv.qc.ca*
- APELF *www.apelf.net*
- FIHOQ *www.fihoq.qc.ca*

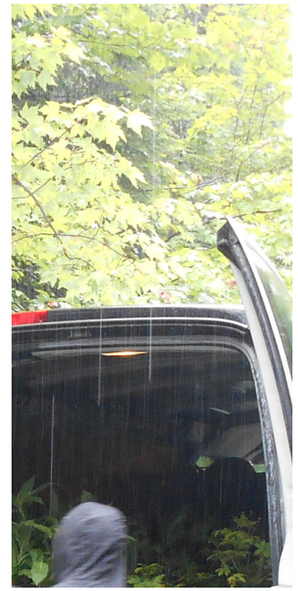

Merci à notre bénévole hors-pair de l'été, **ANNE-MARIE DOYON**, qui a donné de son temps pour aider à l'organisation de l'assemblée annuelle, au programme de revégétalisation et à l'organisation du Noël du riverain.

Merci Anne-Marie au nom de tous les membres de l'APELF. Tu as fait un superbe travail!!!

Devenez bénévole à l'APELF!

Devenir bénévole, c'est faire partie d'une équipe dynamique et active, c'est donner son temps et son énergie à la santé et à la survie d'un très beau lac.

DONNEZ DE VOTRE TEMPS POUR LA CAUSE!

1 heure, 1 journée....tout est bon pour nous.

Venez vous impliquer dans :

-Le comité pour la revégétalisation des berges

-le comité de financement

-Le journal

-L'administration

-La gestion des médias sociaux

- L'organisation et la tenue d'activités estivales.

Nous avons besoin de gens de cœur comme vous!!!

Source : alienspecies.royalbcmuseum.bc.ca

Prolifération des plantes aquatiques - le myriophylle à épis

Depuis plusieurs années, on parle d'un fort accroissement (prolifération) des nombreuses espèces de plantes aquatiques ou d'algues dans nos lacs. Nous n'avons qu'à penser aux cyanobactéries (algues bleu-vert) dont nous avons tant parlé.

Aujourd'hui à cette liste, on peut ajouter une plante qui se propage à un rythme très rapide: le myriophylle à épis, originaire de l'Europe. Depuis, elle est devenue l'une des plantes envahissantes les plus répandues en Amérique du Nord. Sa présence au Québec s'accroit et ce très près de chez nous. En effet, ici en Beauce, les riverains du lac Abénaquis à St-Aurélie se battent contre cette plante qui est pratiquement indélogeable, une fois implantée.

UNE FOIS UN LAC ENVAHI, LES CHANCES SONT MINIMES DE POUVOIR S'EN DÉBARASSER- selon une experte consultée et les riverains du lac Abénaquis rencontrés cet automne. Il s'agit d'une plante qui démontre une grande capacité d'adaptation et elle peut se propager d'un plan d'eau à l'autre à une vitesse très virulente, notamment par les bateaux.

Une grande partie des lacs au Maine sont envahis par cette plante. L'État dépense 1 M$ par année juste pour arrêter sa propagation.

Nous devons nous interroger à savoir quelles actions en tant que riverain nous pouvons faire afin de minimiser les risques de prolifération des plantes aquatiques. Voici une série d'actions permettant de limiter au maximum les risques de propagation :

• Il faut absolument laver vos embarcations si vous les déplacez - à la limite contrôlez même les embarcations de vos amis et de votre famille qui viennent d'ailleurs car le myriophylle à épis se transmet par les embarcations non lavées. Une fois cette plante dans un lac, il est pratiquement impossible de la déloger. Ceci est très important.

• Implanter une série d'arbustes sur la berge de son terrain. Ces arbustes forment ainsi une barrière végétale qui capte et retient les matières fertilisantes transportées par les eaux de pluie avant qu'elles n'arrivent au lac. Ce filtre naturel connu sous le nom de bande riveraine vise à combattre la prolifération des plantes aquatiques qui se nourrissent de phosphore. De plus, cette bande riveraine limite l'érosion des berges.

• SVP, ne pas utiliser les engrais chimiques ou quelconques pesticides afin d'éviter la présence de phosphore dans l'eau.

• Lorsqu'on se déplace avec quelconques embarcations nautiques (bateau, sea-doo, ponton, kayak, pédalo) dans les eaux d'autres lacs ou simplement lorsqu'on déplace notre embarcation sur la remorque, il est primordial de laver celle-ci à l'eau et avec un produit naturel sans phosphate.

• Lorsqu'on localise des plantes aquatiques à l'intérieur d'un plan d'eau, on évite ce secteur avec des embarcations à moteur. Le fait de ne pas circuler réduit les risques de les couper avec le moteur puisqu'en les coupant, elles possèdent un mécanisme de protection et elles repoussent en plus grand nombre.

Maintenant, il s'agit de travailler ensemble pour bâtir un avenir meilleur !

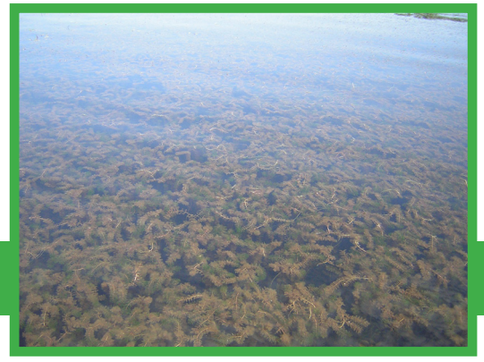

Source : www.lacdesiles.info

COMPTE RENDU DE NOS ÉQUIPEMENTS

Éoliennes: cet automne, nous avons démonté 3 éoliennes. Nous avons conservé tout ce qui était bon pour réussir à faire fonctionner la dernière éolienne, mais sa fin de vie approche .

Chasseur: il faut refaire la base flottante au complet, ce que nous ferons ce printemps. Nous avons réussi à nous faire commanditer les matériaux par Rona André Lessard et la teinture par Peinture Pierre Tanguay, que nous voulons remercier .

Imite faucon: nous ne sommes pas sûrs de pouvoir le réparer. Il y a beaucoup d'usure qui s'est produite avec les vagues, nous évaluerons son état et les coûts de réparation si cela en vaut la peine.

Bouées: par ailleurs, nous comptons sur votre aide pour arriver à faire l'inventaire de nos bouées. SVP communiquez avec nous pour nous aviser si vous en avez à votre chalet et combien.

Merci et n'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires.

Yves Lessard

MEMBRES DU CA

1ere rangée
Marcel Pagé: conseiller, Brigitte Veilleux; présidente, Yves Lessard; conseiller
2e rangée:
Bob Moran, vice-président, Bastiern Thibaudeau; secrétaire trésorier, Sylvain Fecteau, conseiller et Carol Duval, conseiller.

L'APELF: association pour la protection de l'environnement du lac Fortin est une association à but non-lucratif constituée en 1980, qui voit à la protection de l'environnement du lac Fortin. Dirigée par un conseil d'administration et sous le travail de la coordonnatrice à temps partiel, l'APELF a pour mandat, selon sa constitution de:

- **sensibiliser les riverains aux saines pratiques de protection du lac**
- **protéger le littoral, les rives, l'encadrement forestier et ses affluents**
- **dépolluer les eaux du lac et de ses affluents**
- **effectuer auprès des services et ordres publiques toutes les démarches nécessaires au maintien et à l'amélioration de la qualité de l'eau du Lac Fortin**
- **promouvoir et défendre les intérêts de ses membres.**

ENSEMENCEMENT

Le CA de L'APELF a pris la décision d'octroyer un budget de $1000.00 pour l'ensemencement de poissons. A cette somme s'est ajouté $500.00 d'un donateur anonyme. Nous avons préconisé l'ensemencement du doré provenant de la station piscicole des trois lacs de Watton qui se spécialise dans l'alevinage de la truite mouchetée et du doré jaune.

Le doré est un poisson d'eau tiède, d'eau plus chaude que la truite et fréquente les eaux chaudes des lacs et des rivières.

Le 1 octobre 2013, à bord du bateau de Louis Aubry, la mise à l'eau s'est effectuée à plusieurs endroits stratégiques du lac Fortin, Les poissons mesuraient de 5 à 6 pouces et le taux de survie serait de 70 à 75%. Les données nous indiquent qu'en Septembre 2014, la taille des dorés seraient de 8 à 12 pouces et en automne 2015 de 12 à 16 pouces.

Profitons de ce sport dans le respect des normes et règlements de la pêche sportive au Québec et n'oublions pas que la modération a meilleur goût.

Bon été

Bob Moran

STATISTIQUES SUR LES INSTALATIONS SCEPTIQUES AU LAC FORTIN

Voici les statistiques à jour pour le lac Fortin.

Conformité des 299 installations septiques dans l'ensemble du bassin versant du lac Fortin

- À inspecter en 2014: **1**
- Mise aux normes requise : **7** (des 7, il y en a 4 où les travaux seront finalisés au printemps)
- Le reste des autres installations sont convenables

Conformité des 244 installations septiques pour les résidences à l'intérieur d'un rayon de 300m du lac Fortin

- À inspecter en 2014: **1**
- Mise aux normes requise : **1**
- Le reste des autres installations sont convenables

À part l'inspection d'une résidence en 2014, il n'y a pas d'autres inspections de prévues en 2014 dans le bassin versant du Lac Fortin.

Depuis 2009, il y a eu 56 nouvelles installations septiques dans le bassin versant qui se sont construites, résultat, en majorité, du travail d'inspection effectué.

La MRC continue d'effectuer le suivi pour s'assurer du respect du règlement provincial, principalement l'exigence pour le propriétaire d'un système certifié qu'il soit sous contrat d'entretien avec le fabricant et que le propriétaire veille à l'entretien de son installation septique. Plusieurs lettres sont envoyées par année aux propriétaires dans la MRC qui ne respectent pas ces normes.

J'en profite pour solliciter la vigilance de votre organisation et des riverains que vous représentez pour nous signaler des activités qui concernent des travaux d'installation septique qui ne vous semblent pas conformes aux normes, ou de pollution créée par des installations septiques dans le bassin versant du lac Fortin. Ces signalements sont traités avec confidentialité. Le respect des normes environnementales est important pour nous, particulièrement autour d'un lac comme le lac Fortin.

Mes salutations

Éric Jacques
Inspecteur en environnement
eric.jacques@beaucerc.com

Développement durable, Environnement, Faune et Parcs
Québec

Réseau de surveillance volontaire des lacs

Lac Fortin - Bilan des activités de suivi 2013

Numéro RSVL : 9

Participant : Association pour la protection de l'environnement du lac Fortin

Municipalité : Saint-Victor

Bassin versant : Rivière Chaudière

Qualité de l'eau

Nombre prévu et obtenu de mesures par variable

Année	Station	Transparence [1]			Phosphore total		Chlorophylle *a*		Carbone organique dissous	
		Obtenu	Hors période [2]	Hors plage horaire [3]	Prévu	Obtenu	Prévu	Obtenu	Prévu	Obtenu
2013	9	10	0	3	0	0	0	0	0	0
2012	9	15	0	3	0	0	0	0	0	0
2011	9	15	1	4	0	0	0	0	0	0
2010	9	14	2	2	0	0	0	0	0	0
2009	9	10	0	1	3	3	3	3	3	3
2008	9	11	0	0	3	3	3	3	3	3
2007	9	15	0	0	0	0	0	0	0	0
2006	9	14	0	0	0	0	0	0	0	0
2005	9	11	0	0	0	0	0	0	0	0
2004	9	15	0	0	0	0	0	0	0	0
2003	9	6	0	0	3	2	3	2	3	2

1. Nous recommandons de prendre une mesure toutes les deux semaines, pour un total d'au moins 10 mesures chaque été.
2. Nombre de mesures effectuées en dehors de la période recommandée (1er juin à l'Action de grâce).
3. Nombre de mesures effectuées en dehors de la plage horaire recommandée (de 10 h à 15 h).

Depuis votre adhésion au Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL), vous effectuez annuellement le suivi de la qualité de l'eau de votre lac. Le tableau ci-dessus présente le bilan de vos activités.

Activités suggérées en 2014 :

- Caractérisation de la bande riveraine;
- Suivi visuel d'une fleur d'eau d'algues bleu-vert (si applicable);
- Suivi du périphyton.

ENSEMBLE DES RUES BORDANT LE LAC FORTIN, AINSI QUE LES NUMÉROS POSTAUX :

Chemin de la Grande corniche (1 à 40)
Chemin de la Moyenne corniche (41 à 55)
Chemin de la Petite corniche (56 à 70)
Rang trois sud (72 à 90), (104 à 107) et (401 à 670)
Rue du cap (90 à 97)
La petite Baie (98 à 103)
La grande Baie (110 à 132)
Rue de l'Île (134 à 146)
Rue de la Presqu'île (145 à 172)
Rue des cèdres (173 à 191)
Rue des sables (193 à 198)
Rue du marais (199 à 206)
Rue du Ruisseau (210 à 236)
Route du Lac Fortin (180 à 250)
Rue de l'Étang (241 à 254)

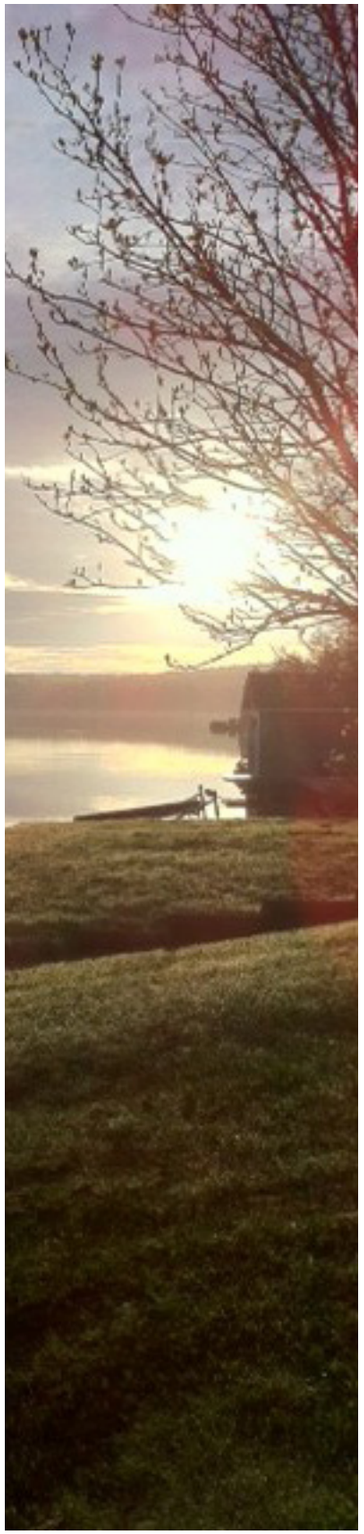

Développement durable, Environnement, Faune et Parcs
Québec

Réseau de surveillance volontaire des lacs

Lac Fortin (9) - Suivi de la transparence 2013

Transparence de l'eau - Été 2013
(profondeur du disque de Secchi en mètres)

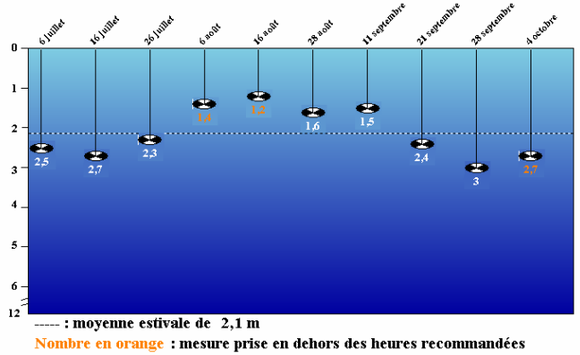

----- : moyenne estivale de 2,1 m

Nombre en orange : mesure prise en dehors des heures recommandées

Transparence :

- Une bonne estimation de la transparence moyenne estivale de l'eau a été obtenue par 10 mesures de la profondeur du disque de Secchi. Cette transparence de 2,1 m caractérise une eau trouble. Cette variable situe l'état trophique du lac dans la zone de transition méso-eutrophe.

Transparence de l'eau - Été 2013
(profondeur du disque de Secchi en mètres)

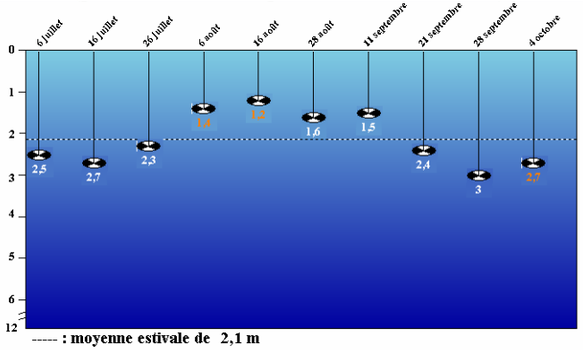

----- : moyenne estivale de 2,1 m

Nombre en orange : mesure prise en dehors des heures recommandées

- La transparence de l'eau varie selon les conditions climatiques et l'abondance du plancton, laquelle est un indice de la productivité du lac. Ces variations se reflètent dans les mesures qui sont effectuées aussi bien à l'intérieur d'une même saison que d'une année à l'autre. À titre d'exemple, une mesure de la transparence prise par temps calme peut différer de celle obtenue après une période de brassage de l'eau provoquée par des vents violents, surtout dans les lacs peu profonds. Il est donc normal que la transparence de l'eau fluctue du début à la fin de l'été. Les variations de l'année en cours sont illustrées dans la figure du haut.

- La transparence estivale moyenne pour chaque année de suivi apparaît dans la figure du bas. L'ensemble des mesures prises au cours des années permet de documenter la variabilité de la transparence de l'eau d'un lac. Tant et aussi longtemps que les données accumulées au fil des ans demeurent à l'intérieur des limites de la variabilité interannuelle normale, on parle de conditions stables. En dehors de ces limites, on parle alors de changement significatif ou de tendance à la hausse ou à la baisse. Cependant, il faut plusieurs années de cueillette de données pour déterminer la variabilité normale d'un lac.

Transparence estivale moyenne
(profondeur du disque de Secchi en mètres)

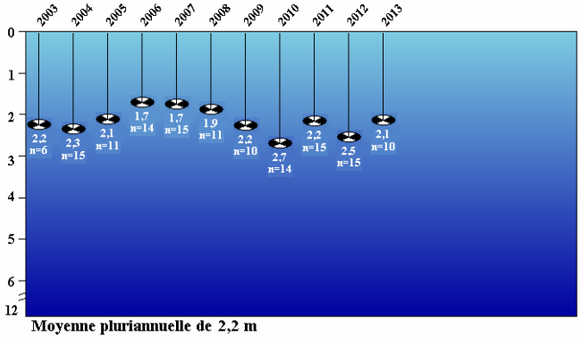

Moyenne pluriannuelle de 2,2 m

BARRAGE TERMINÉ

À noter que les inconvénients du niveau d'eau devraient être règlés en 2014.

Merci à la Ville de Beauceville pour sa précieuse collaboration et qui nous a permis d'obtenir l'information tout au long du projet.

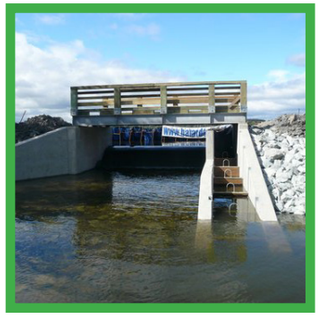

TRUCS ET CONSEILS

En plus des stratégies écologiques populaires que vous pouvez appliquer au chalet, le changement de vos habitudes de tous les jours aura un effet positif sur vos factures de services publics, votre empreinte carbone et le bon fonctionnement de vos appareils.

- Optez pour des ampoules fluocompactes et des appareils homologués Energy Star afin d'éviter la surcharge de votre système d'alimentation électrique.
- Pensez à deux fois avant d'installer dans votre chalet un téléviseur haute définition, un lave-vaisselle, un congélateur et tout autre appareil propre au confort de la maison.
- Faites sécher vos vêtements à l'air libre.
- Ne déposez rien d'autre que des urines, des matières fécales et du papier hygiénique dans les toilettes. Les autres produits d'hygiène et de soins personnels risquent de boucher votre fosse septique.
- Évitez d'utiliser des produits antibactériens et des produits nettoyants puissants qui nuisent à la croissance des bactéries naturelles dans votre système de gestion des eaux usées.
- Lorsque vous faites vidanger votre fosse septique, assurez-vous de faire affaire avec un entrepreneur réputé qui gèrera les eaux usées sans nuire à l'environnement.

Source : Diane Peters, http://ecovie.banquescotia.com/

ACTIVITÉS DE L'ANNÉE EN PHOTOS

1. Annonce de la subvention du fédéral
2. Atelier sur la plantation du myrique baumier dans l'enrochement
3. Atelier sur la politique de protection des rives et du littoral
4. Bob Moran et Line Madore à la rencontre des ass. des riverains
5. Bastien et Claudia à la réception des plantes
6. Assemblée générale annuelle - APELF 2013

ACTIVITÉS DE L'ANNÉE EN PHOTOS

7.

8.

9.

10.

11.

12.

7. Jérémy Bernard, employé d'été et Anne-Marie Doyon, bénévole
8. Naturive en consultation au lac
9. Noel du riverain
10. Réunion régulière du CA de l'APELF 2013
11. Réception des plants pour renaturaliser les berges du lac
12. Livraison des plants aux riverains

ATELIER SUR LA PLANTATION DU MYRIQUE BAUMIER

Une vingtaine de riverains ont participé à l'atelier sur la plantation de myrique baumier dans l'enrochement, offert par l'APELF. Gabrielle Bruneau de Naturive nous a montré à mettre le myrique dans la jute et la terre puis à les placer dans l'enrochement, après avoir fait des trous.

www.actiprima.com

ACTIPRIMA
Assurances et services financiers

Cabinet en assurance de dommages
Cabinet de services financiers

10961, 2e Avenue, Saint-Georges
(Québec) G5Y 1V9
Téléphone : (418) 227-0900
Sans frais : 1 877 227-6565
Télécopieur : (418) 227-4260
info@actiprima.com

284, rue Veilleux, Saint-Victor
(Québec) G0M 2B0
Téléphone : (418) 588-6454
Télécopieur : (418) 588-7454

GOUTTIERE CRS
RBQ : 5649-6936-01
Gouttières sans joints
Crochet vissé invisible
Système pare-feuilles
Aluminium & acier
Grand choix de couleurs
Arrêt-neige
VENTE, INSTALLATION & RÉPARATION
418.226.6097 418.221.2197
gouttierecrs@hotmail.ca

GSF
Simon Fluet
Annick Grondin
Tél.: 418-484-3700
Fax. 418-484-4700
www.gsfracing.com
Ventes et Réparation VTT
Pièces de performance
Test sur Dynanomètre
60 route 271 sud
St-Éphrem, Bce
G0M 1R0

McC
McCLINTOCK CONSTRUCTION inc.
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
JAMES McCLINTOCK, Prop.
Beauce, Québec
RBQ : 5665-2910-01
418-313-6014

LES CONSTRUCTIONS Migilyn inc.
Entrepreneur général
Tel.: (418) 588-6406 Cel.: (418) 230.8648

DANPLEX
Service & qualité
avant tout !
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
Tél. : 418 484-3080

Crédit photos:
Louise Chapdelaine
Gaston Giguère
Jérôme Bélanger
Bastien Thibaudeau
Denise Veilleux
David Roy

ARMAND LAPOINTE
ÉQUIPEMENT inc.

Location et vente d'outils
Vente et réparation de scie à chaine
STIHL - HUSQVARNA - SHINDAIWA
Moteur HONDA - Génératrice KUBOTA
Tracteur à gazon - Chasse-neige

Marco Lapointe, Propriétaire
561, Rang Ste-Caroline
Saint-Victor, Bce G0M 2B0
www.armandlapointeequipement.com
Tél. : 1.418.588.3567
Fax. : 1.418.588.6957
Courriel : alapointequip@telvic.net

Transcontinental

JACQUES GRÉGOIRE
Vice-président principal

Imprimeries Transcontinental
Groupe des magazines, des livres et des catalogues
150, 181e Rue
Beauceville (Québec) G5X 3P3

Téléphone : 418 774-3368, poste 280
Sans frais : 1 800 463-8952
Cell. : 514 207-1770
Courriel : gregoirej@transcontinental.ca
Site Internet : www.imprimeries-transcontinental.com

Coordonnées de l'APELF

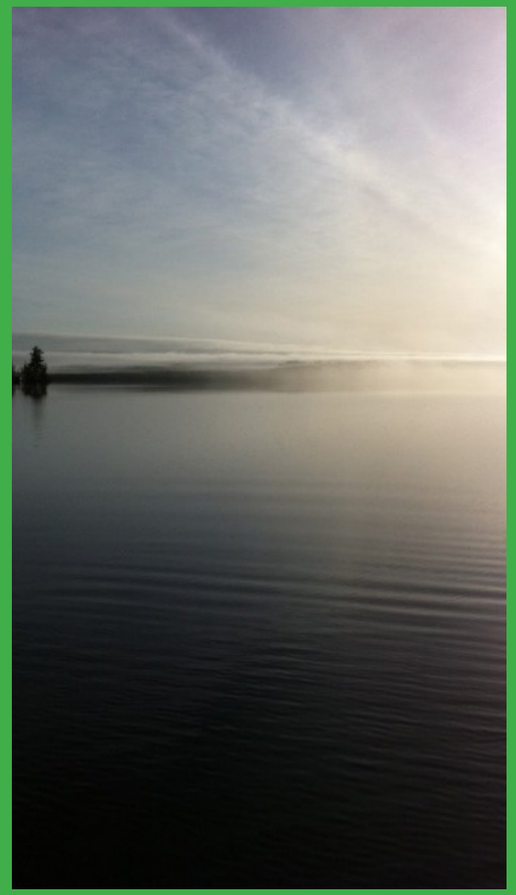

287, rue Marchand
Saint-Victor (Québec)
G0M 2B0
Courriel : APELF@st-victor.qc.ca
Téléphone : (418) 588-6689 418 957-6201
Télécopieur : (418) 588-6855
Web: www.apelf.net
Rejoignez-nous sur **Facebook**

Municipalité de Saint-Victor:
Téléphone: 418 588-6854

Municipalité de Saint-Alfred:
Téléphone: 418 774-2068

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de la Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches
Téléphone: 418 386-8000

APELF

FICHE D'ADHÉSION DE RENOUVELLEMENT MAI 2014 À JUIN 2015

Nom du propriétaire : _____ Conjoint : _____
Adresse du chalet : _____
Adresse postale du propriétaire : _____
Adresse courrier électronique : _____
Montant d'adhésion annuelle : 25,00$ Renouvellement ____ Nouvelle adhésion _____

Retournez ce formulaire au bureau d'administration (en incluant votre chèque au nom de L'APELF) au 287, rue Marchand, Saint-Victor (Québec) G0M 2B0
Ou le remettre à la municipalité de Saint-Victor, au nom de L'APELF
Line Madore, Coordonnatrice : (418) 588-6689 ou (418) 957-6201

Journal APELF

AVRIL/MAI 2014

8 Renaturalisation des berges

Ensemencement 18

10 Prolifération des plantes aquatiques - le myriophylle à épis